

La Bourse Ou le Ménage !

La Répartition des Tâches Ménagères Selon le Féminisme.

(Sous-titre original : Condamné à payer à son ex, car il n'a pas fait le ménage !)

·
Virginie Vota

Retranscription et adaptation : Halte Au Sexisme



« Au mois de janvier, la plus haute juridiction portugaise a condamné un homme à verser 60 000 euros d'indemnités à son ex-compagne, car il n'avait pas participé aux tâches ménagères durant leur trente années de vie commune. Un cas similaire avait recensé en Inde, où pour les mêmes raisons, le tribunal avait condamné l'ex-mari d'une femme de 33 ans, décédée dans un accident de la route, avait payé un dédommagement à sa famille. Une telle décision peut-elle servir de jurisprudence pour les autres pays européens ?

Le motif invoqué pour justifier de telles pratiques est aussi surprenant qu'absurde : le conjoint salarié s'enrichirait au détriment de la femme au foyer, qui ne pourrait pas exercer son activité professionnelle... Pourtant, être mère au foyer ne relève plus vraiment d'un choix accessible à tout le monde aujourd'hui, le salaire moyen d'un homme (1300 €) ne suffisant plus pour nourrir une famille.

Par de telles mesures, portée par les mouvements de féministes se clamant "anticapitalistes" - une nouvelle contradiction dans la mesure où elle souhaitent transformer la femme au foyer en agent économique - l'Etat cherche surtout à régir, de plus en plus, la vie privée des citoyens. »

Virginie Vota.

Notes de retranscription et adaptation.

La retranscription de la vidéo de Virginie VOTA, « Le Combat des Pères dans la justice Féministe », a nécessité l'utilisation de plusieurs techniques d'adaptation avec pour seul objectif que le document final, qui vous est présenté ici, soit le plus fidèle possible à l'esprit de l'œuvre originale, à celui de l'autrice et des différents intervenants. Il se base sur la vidéo ainsi que sur le script de l'œuvre originale que Virginie VOTA a bien voulu nous remettre.

Malgré tout le soin qui a été porté à sa réalisation, ce document est cependant susceptible de comporter des erreurs, imprécisions ou d'éventuelles malfaçons. Nous souhaitons par avance présenter nos excuses aux lecteurs qui les découvriront, et espérons que celles-ci ne feront pas obstacle à la bonne compréhension générale de l'œuvre, ni ne généreront la moindre confusion.

Nous souhaitons de même préciser que **les avis exprimés dans le présent document, notamment les points de vue politiques et religieux, n'engagent que leurs auteurs. Ils ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de l'équipe de « Halte au Sexisme ».**

Par avance, nous vous remercions pour votre tolérance et votre compréhension.

L'équipe de « Halte au Sexisme ».

Le couple, une équipe.

En janvier, la plus haute juridiction portugaise a condamné un homme à verser 61 000 € au titre de dédommagements à son ex-compagne. Pour quelle raison ? Pendant les trente ans de leur vie commune elle avait assumé la majorité des tâches ménagères pendant qu'il travaillait.



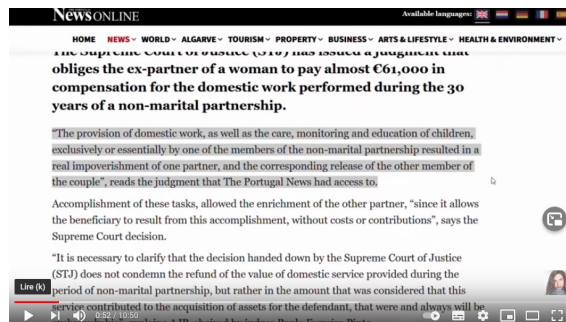
« ... Et me définir - moi - comme une ménagère, ça a été assez violent... »

Précisons au passage que l'ex-compagne avait demandé la modique somme de 240 000 € ...



« Le prix d'une belle maison. »

Ce qui est intéressant c'est que le montant de ce « *petit dédommagement* » fixé par le tribunal ne correspond pas à la valeur estimée des tâches ménagères effectuées mais à l'enrichissement supposé de l'homme qui aurait été réalisé sur le dos de son ex-compagne au foyer. Le jugement énonce que la réalisation de travaux domestiques ainsi que la prise en charge, le suivi, et l'éducation des enfants, ont entraîné un véritable appauvrissement du conjoint qui les a effectué au profit de la libération et de l'enrichissement de l'autre conjoint.



Eh oui, en allant travailler toute sa vie il aurait bénéficié de plus de temps libre et gagné plus d'argent qu'elle.

Non ! Ceci n'est pas un poisson d'Avril... (La vidéo a été publiée début avril 2021, NDLR)

On pourrait léguer qu'au passage il a nourri et habillé son ex-compagne pendant 30 ans, mais ce n'est pas la vision du tribunal.



« Où sont les poulardes ? J'ai faim ! »

Ce petit fait-divers est loin d'être anodin parce qu'une décision de justice rendue dans un pays voisin a toujours vocation à servir de jurisprudence pour les autres pays, ici de l'Union Européenne. De par le passé, d'ailleurs, les féministes ont toujours obtenu des victoires grâce aux coalitions qu'elles formaient avec les militantes d'autres pays, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis.

Et d'ailleurs, on entend déjà des voix s'élever en France pour réclamer la même mesure :



« Il ne fout rien à la maison pendant 30 ans et doit dédommager son ex-compagne.
Il y en a marre de se taper tout le sale boulot à la maison. »

On assiste à une inversion totale des valeurs, c'est-à-dire qu'à présent l'homme qui travaille est considéré comme un fainéant parce qu'il n'accomplit pas en plus es tâches ménagères alors que sa compagne est au foyer. C'est assez effrayant comme point de vue parce que lorsqu'un conjoint reste à la maison d'un commun accord, ce n'est certainement pas pour se tourner les pouces.



« Toutes les femmes au foyer sont unanimes : c'est un véritable travail. Mais l'organisation n'a rien à voir avec un emploi : les tâches sont réparties tout au long de la journée, avec des moments de pose, de détente, et plus de souplesse qu'au sein d'une entreprise. Ce rythme a l'avantage de ne pas exiger d'horaires fixes mais de respecter notre fonctionnement, car nous sommes plus à l'aise en gérant plusieurs tâches en même temps tout au long de la journée, mais entrecoupées de moments de repos. »

Les tâches ménagères ou l'éducation des enfants ne sont effectivement pas un métier mais néanmoins un vrai travail. Pendant ce temps le conjoint travaille lui aussi, différemment, à l'extérieur de la maison.

Cela s'appelle former une équipe.

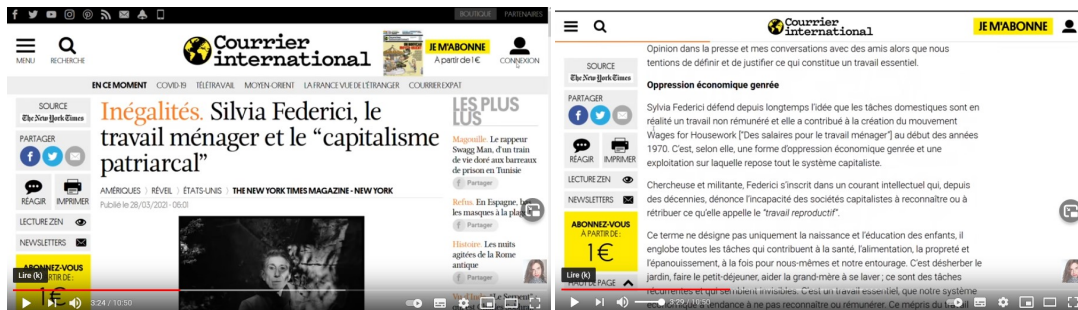
Chaque couple s'organise librement, comme il le souhaite. Et lorsqu'on projette de se marier avec une personne il est essentiel de discuter ces points pour savoir si l'on partage les mêmes valeurs et les mêmes aspirations.



« En revanche, demander à l'Etat de s'immiscer encore plus dans nos vies privées me parait très dangereux et liberticide. »

Féminisme : l'anticapitalisme de façade.

Pourtant ces revendications d'un salaire ou d'une contrepartie aux tâches ménagères ne datent pas d'hier :



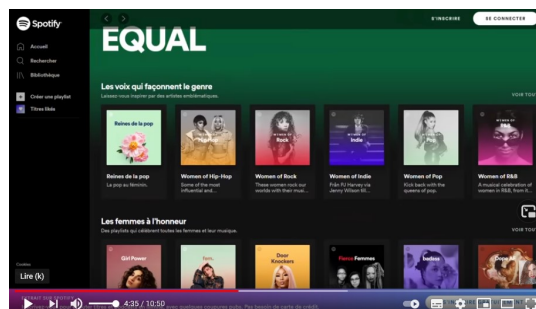
« Silvia Federici défend depuis longtemps l'idée que les tâches domestiques sont un travail non rémunéré. Elle a contribué à la création du mouvement Wages of Housework : « des salaires pour le travail ménager » au début des années 70. Il s'agit selon elle d'une forme d'oppression économique genrée et une exploitation sur laquelle repose tout le système capitaliste. À l'instar des militantes de son époque, elle considère que les femmes sont exploitées par les hommes pour leur travail reproductif. »

En France, un parti politique avait émis l'idée d'un « salaire maternel » dans son programme en 1988. Sauf que son objectif était d'encourager, d'inciter et de permettre aux femmes qui souhaitent rester au foyer pour élever leurs enfants de le faire puisqu'un seul salaire ne le permettait désormais plus. Et non pas de recevoir une compensation sous le prétexte que la femme serait exploitée à l'intérieur du foyer par la domination patriarcale, ou je ne sais quoi.

Les militantes féministes anticapitalistes quantifient la somme de travail réalisée au sein du foyer pour lui donner une valeur marchande.



Comme d'habitude leur discours est très paradoxal parce que d'un côté elles prétendent lutter contre le capitalisme mais d'un autre côté elles veulent transformer la femme au foyer en « agent économique ». Ceci dit, nous sommes habitués à leurs contradictions. Un peu comme la catégorie Equal de Spotify qui sous couvert du terme « Egal » ne met en avant que des femmes. Le message est clair : l'égalité c'est la domination féminine :



Il s'agit tout simplement d'une vision capitaliste dénommée, on ne sait pourquoi, avec l'antonyme « anticapitaliste » ; elles partent du principe qu'une personne pourrait être employée pour réaliser ces mêmes tâches, par exemple une femme de ménage, une nounou, une cuisinière, voire une mère porteuse.

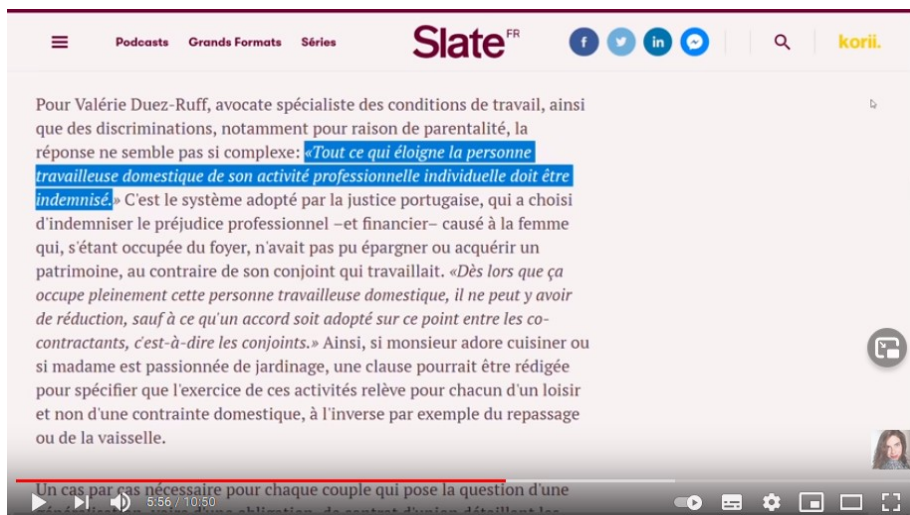
Sauf qu'il y a une grande différence entre le « travail » et l'« emploi ». Par exemple, en effectuant les tâches ménagères au sein de notre foyer, chez nous, on « cultive » ce que l'on possède et on en bénéficie des « fruits ». En l'occurrence la propreté ou l'éducation des enfants, même si ces « fruits » n'ont pas toujours une valeur pécuniaire, quoique cela permet aussi de faire beaucoup d'économies.



« Si l'on effectue ces tâches ménagères pour quelqu'un d'autre, on ne bénéficie pas des « fruits » de ce travail. Mais on reçoit une compensation financière ou un salaire. »

Lorsqu'on effectue ce travail chez soit, au sein de son propre foyer, on n'est pas un « esclave » pour sa famille. Il s'agit simplement de l'organisation de la vie en commun, de la vie quotidienne, parce que les personnes qui sont célibataires, qui vivent seules et qui travaillent, elles sont bien obligées de les faire aussi ces tâches ménagères.

Pourtant certaines militantes féministes affirment que la rémunération des tâches ménagères serait justifiée par l'idée que tout ce qui éloigne la « personne travailleuse domestique » de son « activité professionnelle individuelle » doit être indemnisé :

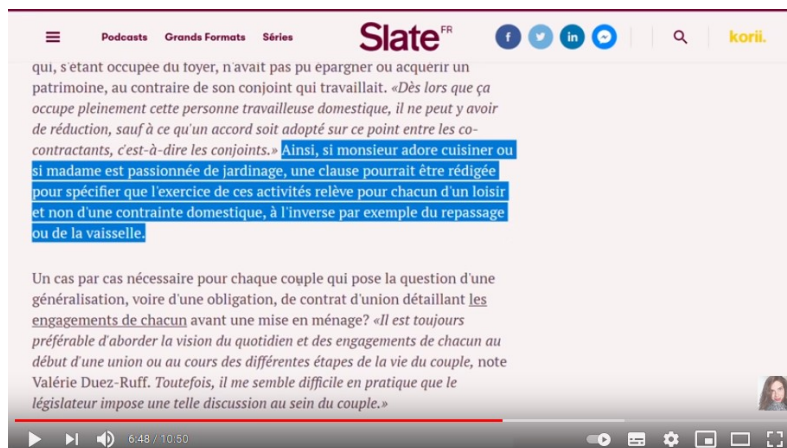


La « liberté » reviendrait donc obéir à son patron plutôt qu'à son mari.

Objectif féministe : anéantir la famille hétéroparentale.

En « *Absurdistan* » les féministes proposent également que le montant de cette allocation varie en fonction des diplômes de la femme au foyer. C'est-à-dire que pour effectuer les mêmes tâches ménagères une personne titulaire d'un CAP sera bien moins payée qu'une personne titulaire d'un BAC+5. Dans cette formidable utopie la valeur d'un individu se mesure par rapport à son utilité sociale « à priori » et non pas par rapport à la production qu'il émet. Plus intéressant encore, de telles propositions nous révèlent surtout une volonté d'atomiser l'individu et de détruire la famille qui, je le répète, est le seul rempart contre un Etat qui s'immisce de plus en plus dans nos vies privées et qui devient totalitaire.

Dans leur délire, les féministes vont même jusqu'à imaginer un contrat d'union libre, ou de mariage, qui stipulerait quelles tâches ménagères chacun s'engagerait à effectuer tout au long de sa vie sous peine de payer une compensation au conjoint :



Dans le perçu féministe, l'homme est tellement dangereux, sauvage, qu'il faudrait en permanence s'en protéger à coups de lois, de mesures et de pénalités. Bienvenue dans une vision du monde purement conflictuelle et judiciairisée de l'union.

Qui a encore envie de se marier ?

Alors, face à de telles propositions, je pense sincèrement que leur objectif est d'attiser la guerre entre les sexes et de diviser encore plus les hommes et les femmes. Parce que si l'on prend du recul sur tous ces problèmes et que l'on pose un regard beaucoup plus global c'est toute une philosophie de société qui se met en place. Déjà avec le confinement qui impose une solitude et qui crée une véritable distanciation qui n'est pas tant physique que sociale. Eh puis les scandales comme #MeToo ou l'affaire récente de Sarah Everard qui a déclenché moult protestations dans toute l'Angleterre, ont fait changer, il faut bien le dire, le comportement des hommes à l'égard des femmes, notamment lorsqu'ils tentent de faire des rencontres, de les approcher, de les aborder.

La place croissante des applications et des nouvelles technologies « *virtualise* » complètement les rapports entre les hommes et les femmes, ce qui donne à penser que le scénario du film *Her*, où le personnage principal entretient une relation rassurante avec une Intelligence Artificielle extrêmement évolutive, est probablement ce qui nous attend dans un futur pas si lointain.



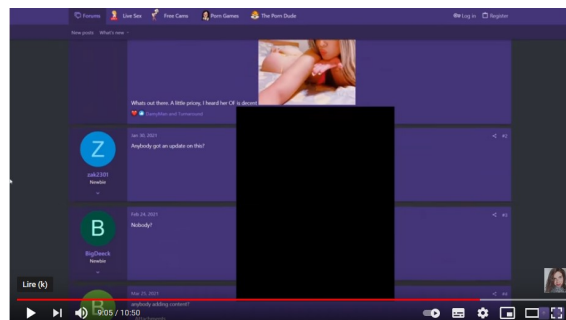
On observe de plus en plus de distanciation entre les hommes et les femmes alors qu'il s'agit des deux sexes complémentaires qui permettent à l'espèce humaine sa perpétuation. Or, par rapport aux femmes, les hommes sont de plus en plus mis au banc

de notre société. Par exemple par rapport à l'accès à l'emploi, puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à subir des discriminations dans le milieu professionnel à l'embauche. Nous en parlerons dans une prochaine vidéo.

Aux Etats-Unis le professeur de philosophie Christina Hoff Sommers a montré comment les hommes sont progressivement mis au banc de la société et émasculés de force et qu'en réaction, plutôt que de lutter, conditionnés ils choisissent de se mettre en retrait. Son essai s'intitule The War Against Boys, La Guerre Contre les Garçons, que je compte bien lire et dont je compte bien vous parler prochainement.



En parallèle de ce retrait on observe une hyper sexualisation croissante des filles et des femmes notamment sur Instagram, Mim, OnlyFems et TikTok. Leurs photos sont commentées et partagées sur des forums injurieux. Pire encore certaines sont des adolescentes et vendent leurs photos de charme :



C'est une forme d'exploitation marchande du corps féminin pour attiser, et aussi entretenir dans tout ce contexte, ce que l'on pourrait appeler la « *misère sexuelle masculine* ». D'un côté tout est fait pour dégoûter les hommes de s'unir avec les femmes voire même de les approcher car considérés comme des agresseurs, d'autant qu'ils subissent des injustices notamment en cas de séparation ou de divorce. Ils ont tellement à y perdre qu'évidemment s'engager devient de plus en plus difficile. D'un autre côté les femmes subissent un véritable lavage de cerveau féministe puisqu'on leur inculque sans cesse que les hommes représentent une menace pour elles, qu'ils pourraient potentiellement les harceler, les agresser, qu'elles doivent donc s'en tenir éloignées.

Si on voulait détruire la famille et le couple hétérosexuel on ne s'y prendrait pas mieux.

Sources

- Slate, La rémunération du travail domestique :
<https://www.slate.fr/story/206735/remuneration-travail-domestique-casse-tete-juridique-france-egalites-taches-menageres>
- The Portugal News :
<https://www.theportugalnews.com/news/2021-03-05/woman-awarded-61000-compensation-for-house-work/58596>
- Madmoizelle, "Il ne fout rien à la maison pendant 30 ans et doit dédommager son ex-compagne" :
<https://www.madmoizelle.com/il-ne-fout-rien-a-la-maison-pendant-30-ans-et-doit-dedommager-son-ex-compagne-1116302>
- Courrier International, "Silvia Federici, le travail ménager et le capitalisme patriarcal" :
<https://www.courrierinternational.com/article/inegalites-silvia-federici-le-travail-menager-et-le-capitalisme-patriarcal>

Extraits

- Her, Official trailer 2 :
<https://www.youtube.com/watch?v=ne6p6MfLBxc&t=0s>
- Mrs Midwest, A Day in The Quarantine Life || VLOG 14 || :
<https://www.youtube.com/watch?v=s685uTzRkdY&t=0s>
- Mrs Midwest, « Spend a Week With Me » || VLOG 12 || :
<https://www.youtube.com/watch?v=94CKjxT8uvw&t=0s>
- Musique libre de droits | Huma-Huma - Crimson Fly [Pop] :
<https://www.youtube.com/watch?v=ScOPZGoncvy&t=0s>
- Les Visiteurs (film).